

# Du vigneron à l'architecte

**Reportage.** Habiter dans une bâtisse classée du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le Vully, a demandé à Christophe Pulver une rénovation en profondeur. Reportage.

## VÉRONIQUE ZAPF

Une région magnifique, le Vully! Et à vingt minutes de la capitale; les Bernois l'ont bien compris et viennent en nombre s'installer dans la région. Les plaques de voitures aux drapeaux variés sur les parkings ne trompent pas, nous sommes dans l'un des hauts lieux du tourisme d'une région baptisée la «riviera fribourgeoise». Filets de perche à gogo, avec vue sur le lac s'il vous plaît! Que dire des chanceux qui y habitent?

Christophe Pulver s'est installé dans la région voilà maintenant 18 ans. A Praz, dans un village appartenant à la commune de Bas-Vully. Sa maison donne sur la route principale du village, où il avait emménagé tout d'abord après un petit assainissement – peinture fraîche et nouvelles fenêtres – avec sa femme. Ils se sont par la suite lancés dans un nouveau projet de rénovation lorsque leur famille s'est agrandie, donnant au couple l'envie de plus d'espace et de confort. Le résultat final exprime un équilibre réussi entre le rustique et le moderne.



L'architecte Christophe Pulver a transformé à Praz une maison habitée en 1890 par un vigneron. DR

## Economies d'énergie

Vivre au XIX<sup>e</sup> siècle sur les rives du lac de Morat impliquait d'avoir plusieurs cordes à son arc pour réussir à survivre économiquement. La maison, telle qu'elle était habitée par un vigneron en 1890, comprenait trois pièces d'habitation distribuées par un long couloir sombre et étroit à l'étage, une porcherie côté jardin et une étable qui faisait tout le rez-de-chaussée. La transformation débute en 2005. Christophe Pulver, par son travail d'architecte dans son bureau Atelier Pulver, utilise le label Minergie depuis 2001. C'est d'ailleurs lui qui a réalisé la première maison Minergie du district du Lac.

Sensible à l'efficacité énergétique, l'architecte décide pour son propre logement de réaliser une rénovation selon Minergie. «Ça coulait de source», dit-il, tout comme les 6 m<sup>2</sup> de capteurs solaires thermiques sur le toit pour la production d'eau chaude sanitaire. D'abord partant pour une pompe à chaleur, l'idée d'utiliser

autant d'électricité pour son chauffage le fait changer d'avis et opter pour le bois. Autodidacte aimant faire ses propres expériences, il a l'envie d'essayer le bois et se décide pour un système à granulés dernier cri – une chaudière à condensation de la marque Ökofen. «J'ai été tout de suite intéressé par le système à condensation pour le rendement élevé qu'il offre et pour l'économie de pellets qu'il permet. Car toute économie d'énergie est bienvenue!», explique-t-il.

## Une année de chauffage

La rénovation terminée, la famille peut bénéficier de sept pièces d'habitation. Comme la maison n'est pas excavée, l'ancienne écurie sert aujourd'hui de pièce de rangement et de local technique. On y trouve la chaudière, ainsi que le silo à granulés de bois. Comme il n'y avait pas de place disponible immédiatement à côté de la chaudière, le local à pellets se trouve à huit mètres de la chaudière. Aussi le combustible est amené automatiquement par

un système d'aspiration dans un petit réservoir secondaire de la chaudière. Le silo de 10 m<sup>3</sup> a été dimensionné pour couvrir une année entière de chauffage. Le fournisseur de Christophe Pulver est la Fenaco. Durant l'hiver, la chaudière ne demande aucun entretien particulier, si ce n'est de vider les cendres deux à trois fois. Le ramoneur vient une fois par an. Les frais annuels de chauffage se montent à 1200 francs, production d'eau chaude sanitaire comprise. La chaudière, raccordée à un accumulateur de 500 litres, lui-même raccordé aux capteurs solaires thermiques, prend le relais du soleil lorsque celui-ci est insuffisant à couvrir les besoins en chaleur pour la production d'eau chaude sanitaire.

Au premier étage se trouvent le salon, la cuisine et la salle à manger, ainsi qu'une salle de bains. Un demi-étage plus haut, un bureau vitré donne sur la galerie en bois d'époque qui suit la façade nord de la maison. Continue à la salle à manger, la terrasse a été construite à l'endroit de l'ancienne

porcherie. Toute en bois naturel, elle donne sur le jardin et le lac de Morat. Le dernier demi-étage abrite les chambres à coucher et la deuxième salle de bains. La toiture, qui arrive très bas au niveau des fenêtres des chambres, a été ajoutée pour garder intacte la vue sur le lac.

## Puits de lumière

Partout, les murs ont été percés d'ouvertures rectangulaires de différentes grandeurs, qui soutiennent avec succès la clarté amenée par deux puits de lumière aménagés au centre de la maison. L'escalier central qui mène aux demi-étages est en verre et évite de perdre la plus petite parcelle de lumière.

Enfin, l'aération contrôlée, combinée à une excellente isolation, assure un confort d'habitation que recherchent un nombre toujours plus grand de familles en Suisse. |

> Renseignements: Energie-bois Suisse, av. des Jordils 5, 1006 Lausanne (www.energie-bois.ch ou 021 320 30 35).